

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DES

AMIS DE VIENNE



Fig. 1a - Portrait d'Henri-Oswald de La Tour d'Auvergne par Hyacinthe Rigaud (1735).



Fig. 1b - Le blason du cardinal avec les armoiries de sa famille, la mitre et la crosse épiscopales, le chapeau cardinalice et le cordon de l'ordre du Saint-Esprit, dont il était commandeur.



Fig. 1c - Médaille à l'effigie du cardinal gravée par Roettiers en 1745.



Fig. 2 - Robert Lounès devant la copie du tableau de Rigaud, exposée à Saint-Maurice.

Jean-Yves Estre

Voltaire et l'archevêque de Vienne

Mise à prix 125.000 € aux enchères, la toile¹ s'était envolée jusqu'à 812.500 € (frais compris), en avril 2016 ! C'est un record. Il faut dire que l'auteur en était Hyacinthe Rigaud² le plus célèbre portraitiste du XVIII^e siècle et que le personnage représenté fut l'un des plus grands prélats français, le cardinal de La Tour d'Auvergne, archevêque de Vienne, qui avait souhaité être peint dans tout son apparat moyennant 3000 livres de l'époque (fig. 1). Le tableau est désormais visible dans la cathédrale Saint-Maurice... ou du moins sa copie, effectuée par Robert Lounès³ (fig. 2).

Mais reprenons au début. Henri-Oswald de La Tour d'Auvergne, d'abord appelé "l'abbé d'Auvergne" puis "le cardinal d'Auvergne", était né le 5 novembre 1671 dans une des plus grandes familles du royaume⁴ et sa mère était princesse de Hohenzollern. Après des études en Sorbonne, il n'avait pas vingt-quatre ans quand il devint docteur en théologie et entama une très brillante carrière ecclésiastique : vicaire général de l'archidiocèse de Vienne, chanoine à Strasbourg puis Liège, coadjuteur de Cluny⁵ archevêque de Tours, puis de Vienne (1721), premier aumônier du roi, cardinal en 1740.

Henri-Oswald n'avait pas que des amis, loin de là... Ce qui est fâcheux quand l'un d'entre eux n'est autre que le duc de Saint-Simon⁶. Cette langue de vipère raconte que, lorsque l'abbé fut nommé évêque, on poussa à la cour d'épouvantables cris d'orfraie⁷ tant la réputation de l'ecclésiastique était exécrable car, disait-on, il se compromettait avec de jeunes serviteurs : « *Le Régent convint de tout et y ajouta même le récit d'aventures de laquais fort étranges et assez nouvelles* » (sic). Le mémorialiste insiste : « *Cette débauche causa un scandale éclatant et éclaté* ».

1 - Cette contribution reprend, en les complétant, des articles parus les 9, 12, 19 et 26 octobre 2017 dans *Le Dauphiné Libéré* (rubrique hebdomadaire "Jeudi l'Histoire").

2 - Né Jacint Rigau-Ros i Serra à Perpignan, Hyacinthe Rigaud (1659-1743) fut l'un des plus célèbres portraitistes de l'époque classique. Parmi ses œuvres les plus connues, les portraits des rois Louis XIV, Louis XV et Philippe V d'Espagne, ainsi que de nombre de personnalités de son temps, comme La Fontaine, Boileau, Saint-Simon, Bossuet, le président de Lamoignon, Hardouin-Mansart, le cardinal de Fleury, etc...

3 - Le peintre Robert Lounès, élève du restaurateur et fresquiste Bruno Malod, a offert cette copie à la ville de Vienne au mois d'octobre 2017. Elle est exposée dans la cathédrale, non loin du tombeau des deux archevêques.

4 - Il était l'un des treize enfants de Frédéric-Maurice de la Tour d'Auvergne, lieutenant-général du royaume, et de la princesse Françoise de Hohenzollern-Hechingen, marquise de Bergen-op-Zoom.

5 - L'abbé de Cluny, Saint-Martin et Tournus était son oncle, le futur cardinal de Bouillon (1643-1715).

6 - Louis de Rouvroy duc de Saint-Simon (1675-1755). Ses *Mémoires* ont été publiés en huit volumes dans la collection de la Pléiade de 1983 à 1988.

7 - L'abbé de Thesut, secrétaire des commandements, « *fit un cri épouvantable quand il entendit cette nomination, dont il dit son avis par l'horreur qu'elle lui fit* ». Thesut « *insista encore puis écrivit la nomination sur la feuille en haussant les épaules* ». Témoignage de Saint-Simon.

Un autre mémorialiste, le marquis d'Argenson⁸ ajoute que le grand aumônier était la risée de la cour car « *Il savait mal le Pater, peu l'Ave, et confondait le Credo avec le Confiteor. On en rit longtemps* ».

Mais ce prélat n'avait pas une médiocre estime de sa propre personne, c'est le moins que l'on puisse dire⁹. On n'est jamais si bien servi que par soi-même aussi pour être certain que son souvenir perdurerait dans son archidiocèse, décida-t-il de faire élever un monument funéraire à sa mémoire dans le chœur de "sa" cathédrale. Pour que la chose parût moins immodeste, il se résolut à dédier également ce mausolée à son maître, Mgr Armand de Montmorin¹⁰ l'ancien archevêque de Vienne dont, au début de sa carrière ecclésiastique, il avait été le vicaire épiscopal.

Pour la construction du monument à la propre gloire du commanditaire, il s'adressa en 1740 à l'un des plus brillants sculpteurs de l'époque, Michel-Ange Slodtz¹¹. Le sculpteur devait représenter les deux hommes se donnant la main et se regardant dans les yeux. Restait le choix de l'épithète¹² qui serait inscrite sur la draperie de marbre du soubassement, ainsi que l'épigramme qui figurerait sur un livre tenu par un angelot. L'archevêque eut l'idée, qui peut nous paraître saugrenue, de s'adresser en 1744 au plus célèbre écrivain de son temps, qu'il avait eu l'occasion de croiser dans les salons parisiens¹³ : François-Marie Arouet, plus connu sous le nom de Voltaire¹⁴ (fig. 3 ci-contre).



8 - René Louis de Voyer de Paulmy, marquis d'Argenson (1694-1757), secrétaire d'État aux affaires étrangères, auteur de *Mémoires* et d'un *Journal*.

9 - Outre son buste, son mausolée, ses portraits, le cardinal fit graver une médaille à son effigie par Roettiers, en 1745, pour perpétuer sa mémoire (fig. 1c).

10 - Armand de Montmorin de Saint-Hérem, né en 1643, mort en 1713, archevêque de Vienne de 1694 à 1713.

11 - Dans la famille Slodtz, on était sculpteur de père en fils. En effet, Sébastien Slodtz (1655-1726) statuaire d'origine flamande avait transmis son art à trois de ses fils, Sébastien-Antoine (1695-1754), Paul-Ambroise (1702-1758) et René-Michel (1705-1764) qui, admirateur du Bernin, séjourna à Rome où il prit fort modestement le surnom de Michel-Ange.... Le quatrième garçon, Dominique-François (1710-1764) fut quant à lui un peintre de renom. De Michel-Ange Slodtz, on peut admirer la statue de saint Bruno dans la basilique Saint-Pierre de Rome, le chœur baroque de Saint-Merri à Paris, le tombeau de Jean-Baptiste Languet de Cergy à Saint-Sulpice, les bustes d'Iphigénie et de Chryssès au musée du Louvre... mais incontestablement c'est le tombeau des archevêques de Vienne qui reste son chef d'œuvre.

12 - L'épithète est l'inscription mise sur un tombeau pour rappeler le souvenir d'un défunt (simple mention de son nom et ses dates, ou texte élogieux rappelant sa vie et son œuvre) tandis que l'épigramme est une citation.

13 - Henri-Oswald était tout comme Voltaire membre de l'Ordre de la Mouche à Miel, parodie d'ordre de chevalerie créée par la duchesse du Maine. Ils avaient dû faire le serment suivant : « Je jure par les abeilles du Mont Hymette fidélité et obéissance à la dictatrice perpétuelle de l'ordre, de porter toute ma vie la médaille de la Mouche et d'accomplir, tant que je vivrai, les statuts de l'ordre ; et si je fausse mon serment, je consens que le miel se change pour moi en fiel, la cire en suif, les fleurs en orties et que les guêpes et les frelons me percent de leurs aiguillons ». L'un des articles des statuts stipulait également : « Vous jurez de ne point quitter la danse avant que vos habits ne soient percés de sueur et que l'écume ne vous en vienne à la bouche. » On ne sait si les dignitaires ecclésiastiques étaient dispensés de cette obligation.

14 - François-Marie Arouet, dit Voltaire, né le 21 novembre 1694 à Paris, mort le 30 mai 1778 à Paris.

L'écrivain, dont on connaît le caractère moqueur, apprécia-t-il la saveur de la situation ? On peut le penser. On ne connaît pas les termes exacts de la demande, mais on a conservé la réponse de l'écrivain : « *Monseigneur, j'ai songé aux ordres que j'ai eu l'honneur de recevoir de votre Altesse. Vous voulez qu'on dise que M. de Montmorin vous a servi de maître dans l'épiscopat, que vous l'aimez tendrement, que vous lui érigez un tombeau par reconnaissance, que vous souhaitez y reposer dans cinquante ans avec lui, ce que je souhaite aussi de tout mon cœur.* » Voltaire propose alors deux vers latin qu'il traduit par « *La respectueuse affection du disciple a élevé à son maître ce monument. Puisse leurs cendres, un jour, être unies comme l'étaient leurs cœurs...* »

Quand on sait les insinuations et les sous-entendus dont l'auteur de *Candide* et de *Zadig* émaillait ses propos lorsqu'il évoquait les mœurs ecclésiastiques, compte tenu également de la réputation du prélat, les louanges tressées au maître et au disciple peuvent se lire de différentes façons...

Il ajoute cette flagornerie ambiguë : « *Je vais, Monseigneur, fureter à présent la Sainte-Écriture, que j'aime beaucoup et que j'aimerais encore davantage, si tous ceux à qui elle a procuré des abbayes, des évêchés et des chapeaux¹⁵ avaient l'honneur de ressembler à M. le cardinal d'Auvergne.* » Mais tout n'allait pas aller de soi...

En 1746, l'évêque ayant quitté Vienne pour Paris annonce l'achèvement du tombeau : « *Enfin, Monsieur, le mausolée que j'ai fait travailler à Rome est arrivé depuis quinze jours à Vienne. Je n'ai pas oublié les jolies lettres que j'ai reçues de vous à l'occasion, il y a un couple d'années.* » Le religieux suggère une autre phrase que celle qu'avait proposée Voltaire. Visiblement agacé, celui-ci répond : « *Je suis un profane et je m'en remets à un cardinal-évêque tel que votre Altesse éminentissime sur toute la Sainte-Écriture. Tout ce que je souhaite, c'est que votre beau mausolée ne servît longtemps qu'à Monsieur de Montmorin* » (fig. 4 ci-dessous).



15 - Il s'agit naturellement du chapeau de cardinal, attribut de la fonction.

Quelques mois plus tard, le 23 avril 1747, le cardinal meurt. Voltaire ne s'empresse pas de communiquer l'épithaphe promise puisque deux ans après, un proche du prélat intervient auprès de l'écrivain pour avoir enfin le texte promis. Celui-ci répond sèchement: « *Ce n'est pas assez d'avoir été grand seigneur, il faut avoir fait de grandes choses pour mériter les éloges de la postérité !* ». On remarquera que Voltaire était moins obséquieux avec les morts qu'avec les vivants... De toute façon, c'était une implacable fin de non-recevoir.

De fait, si le tombeau mentionne bien les identités et les titres des deux archevêques, c'est finalement une formule toute simple qui a été choisie: « *Mens unus, cinis unus* », que l'on peut traduire par « *Leur esprit ne faisait qu'un, leurs cendres ne font qu'une* ».

Il n'en demeure pas moins que ce tombeau, assez grandiloquent, reste un chef d'œuvre de l'art funéraire baroque, que les touristes peuvent admirer dans le chœur de la primatiale Saint-Maurice.

Quant au livre de marbre tenu par un angelot et qui fit l'objet de tant de discussions, les pages sont restées vierges de toute inscription (fig. 5 ci-contre).



Françoise Dumasy

Devenus des passeurs de mémoire...

A Saint-Romain-en-Gal, sur le site archéologique, auprès de l'emblématique maison des Dieux Océan, le 24 juin 2017 était enfouie pour une occultation de 50 ans une capsule mémorielle « entre mémoires passées et mémoires futures ». Vous avez pu suivre au cours du premier semestre 2017 les différentes phases de cette opération originale conçue par Laurence Brissaud, archéologue au musée gallo-romain de Saint-Romain-en-Gal – Vienne. Le Bulletin de la Société des Amis de Vienne vous en a conté les principaux moments dans son numéro 112, 2.

Invitée par le Département du Rhône pour la cérémonie officielle de l'enfouissement, Françoise Dumasy, professeur émérite de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, avait alors prononcé une allocution où elle ne manquait pas d'évoquer les heurs et les potentialités plurielles de ce site, depuis les travaux des étudiants, chercheurs et archéologues, l'investissement de la collectivité départementale pour la conservation et la restauration, la diversité de l'offre en matière de tourisme culturel, tout en imaginant les perspectives offertes par la richesse archéologique du lieu.

Françoise Dumasy a accepté de nous accorder le texte de son intervention que nous reproduisons dans son intégralité [NDLR]

En construisant ce musée, l'un des plus beaux musées archéologiques d'aujourd'hui, sur les vestiges antiques de la Plaine de la rive droite, aujourd'hui Saint-Romain-en-Gal, face aux cinq collines de la rive gauche, aujourd'hui Vienne, le Conseil Départemental du Rhône a réalisé une œuvre magistrale. Ouvert aux reflets du fleuve, traversé par la lumière, le musée signale la ville disparue et la fait revivre devant les visiteurs. Il rappelle le choc extraordinaire que nous avons ressenti en 1967, à l'ouverture des premières fouilles sur ce secteur de jardins et de vergers qui ne recouvrait, pensait-on alors, que quelques maisons suburbaines. Il s'agissait en réalité de tout autre chose, de l'autre moitié de la ville antique. Aujourd'hui, elle s'étale sous nos yeux, avec ses riches maisons à mosaïques et ses jardins, ses entrepôts commerciaux, ses thermes, ses rues à portiques et cet extraordinaire ensemble dédié au sport et à la détente qu'est le Palais du Miroir. Elle se poursuit vers le sud, bien au-delà des cinq hectares protégés, sous la commune de Sainte-Colombe où des fouilles préventives viennent de mettre au jour, en face du

jardin de ville de la rive gauche, de grandes *domus* aux superbes mosaïques : les découvertes d'il y a 50 ans se répètent... mais à cause de la pression urbaine qui s'est intensifiée, elles sont aujourd'hui détruites. Il faut donc saluer le Conseil Départemental du Rhône d'avoir su préserver, il y a 50 ans et pour les 50 ans à venir et bien plus espérons-le, tout un quartier de la rive droite.

Il appartient à un tissu urbain de près de 70 ha, dense et varié, qui se développe autour de la grande voie Nord-Sud qui reliait la *Provincia*, la province de Narbonnaise à Lyon : c'est la seule voie de l'époque gauloise et des débuts de la période romaine, car de l'autre côté du fleuve, au nord, des marécages liés aux divagations du fleuve, interdisaient tout passage routier. Le voyageur venant de Lyon arrivait donc dans *Vienna*, l'ancienne capitale des Allobroges devenue colonie romaine, par la rive droite. A travers des quartiers riches et actifs, ponctués de monuments somptueux, il continuait sa route jusqu'à la rue à portiques qui le menait au pont sur le Rhône, d'où il accédait à l'autre rive, la rive politique et religieuse, avant de poursuivre son voyage vers le sud. En fait, on pourrait dire de la Vienne antique ce qu'Ausone disait d'Arles, « *duplex Vienna* », Vienne la ville double, la ville aux deux rives à l'histoire si différente : l'une toujours occupée, habitée, embellie, l'autre abandonnée à l'aube du Moyen Age et livrée à l'oubli. Imaginons, la rive gauche de Paris toujours vivante et la rive droite disparue... Cela paraît impossible, c'est pourtant ce qui est arrivé à la capitale des Allobroges : aujourd'hui, face à la Vienne médiévale et moderne, le musée est heureusement là pour signaler la présence de sa sœur jumelle ensevelie sous les terres de la Plaine.

A ce titre, le site urbain fossilisé de la rive droite de Vienne est unique en Europe. Bien sûr, on pense à Pompéi, mais la ville italienne a été frappée à mort par le Vésuve en 79 ap. J.-C., alors qu'ici ces quartiers ont continué à vivre pendant cinq siècles, comme le révèle le mausolée funéraire construit dans la piscine des thermes des Lutteurs, récemment fouillé. L'archéologie permet ainsi de retrouver l'histoire des habitants de la rive droite de Vienne sur une très longue période, près de dix siècles. Formidable richesse à exploiter et à mettre en valeur. Sans doute, beaucoup a été fait avec la construction du musée et la création du parc archéologique, mais on le sait, la fréquentation d'un musée ne se maintient que s'il se renouvelle, s'il innove, s'il est attractif. Or le musée de Saint-Romain-en-Gal bénéficie d'un public local et régional très fidèle aux animations touristiques — on l'a vu récemment encore avec le succès des Journées gallo-romaines —, mais il pourrait s'ouvrir davantage à l'international et à un public nouveau, amateur de sites patrimoniaux et historiques. Comment ? En jouant la carte toujours gagnante de l'archéologie, en lançant des recherches sur des thématiques porteuses et en ouvrant des chantiers de fouilles où se formeraient des étudiants d'universités européennes, stagiaires bénévoles et toujours enthousiastes. Chaque année, une enquête scientifique ciblée, couplée à une mini-exposition dans le musée, pourrait enrichir et varier les animations. Des exemples ? Je pense à des

sujets comme la trame viaire et les ponts, les réseaux d'amenée et d'évacuation de l'eau ou une étude comparative de toutes les maisons, de leurs pavements, de leurs jardins, de leur décor aboutissant à la création d'une maquette par maison. Ces recherches seraient accompagnées sur le terrain par des sondages et des fouilles limitées. Très intéressé par la mise au jour des traces des générations disparues, le public viendra nombreux suivre ces travaux novateurs sur le patrimoine public et privé de l'Antiquité romaine. Ainsi le musée de Saint-Romain-en-Gal accèdera-t-il à une renommée d'excellence à l'échelle européenne.

Et puis, il y aura le moteur, le stimulant, le mystère de la capsule temporelle proposée par Laurence Brissaud. Grâce à elle, nous sommes au milieu du temps, 50 ans de découvertes passées, 50 ans de découvertes à venir. C'est le temps de la Mémoire, en écho à la *Memoria* dédiée par les populations chrétiennes de la fin de l'Antiquité à saint Ferréol. C'est le même geste de confiance en la mémoire auquel nous sommes invités aujourd'hui. Et ce temps de la mémoire future, nous avons 50 années pour le décliner, le rythmer, le célébrer. Déjà se profilent des rendez-vous avec la capsule : en 2018, devraient avoir lieu au musée une exposition sur les Mémoires passées, le moment de la découverte du site en 1967-68, et en 2019, un colloque sur le devenir des grands sites archéologiques dont Saint-Romain-en-Gal est un des plus beaux exemples français. D'autres manifestations pourront mettre en valeur certains moments de la recherche archéologique, comme les découvertes faites au XIX^e et au XX^e siècle dans le lit du fleuve, lors des basses eaux, ou les prospections géophysiques menées en 1977 qui avaient révélé 20 ha d'occupation antique dans la Plaine, ou plus récemment, les prospections subaquatiques de la Compagnie du Rhône qui ont livré la trace de pieux en bois et de piles en pierre rendant ainsi à *duplex Vienna* les trois ponts qu'elle a lancés sur le Rhône entre le I^{er} et le X^e siècle de notre ère.

En 2067, aura lieu notre dernier rendez-vous avec la capsule : elle nous offrira alors, du fond de la cave antique où elle aura passé 50 ans, un trésor, celui des écrits et des rêves que nous lui confions aujourd'hui autour de cette interrogation : quel visage présentera le site de Saint-Romain-en-Gal dans cinquante ans ? Rêvons, Monsieur le Président, rêvons, comme l'archéologie nous y invite : de quelles méthodes de recherches sophistiquées disposerons-nous ? Et aurons-nous reconnu les maisons de la réserve archéologique ? Combien en compterons-nous ? La maison au Lion sur laquelle est construit le musée aura-t-elle été fouillée et restaurée ? Verrons-nous ses pièces par transparence à travers les sols du musée ? C'est possible puisque le nouveau musée de l'Acropole à Athènes l'a réussi ! Aurons-nous exploré le grand complexe sportif autour du Palais du Miroir ? Et dans la Vienne de la rive gauche, aurons-nous fouillé le forum ? les temples ? Autant de questions qui répondent à notre curiosité scientifique et à notre besoin de connaissances. Mais tout aussi importantes sont les interrogations liées à la survie des vestiges antiques comme à la permanence de ce paysage de

bord de fleuve. Tout cela sera-t-il encore présent ? Malgré la fièvre constructive contemporaine, aurons-nous réussi à préserver ces îlots antiques ? Il faudra œuvrer pour que le site de Saint-Romain-en-Gal et ses homologues français ou européens se constituent en un réseau de grands sites archéologiques, défendent leur spécificité et mettent en valeur leurs qualités scientifiques de haut niveau. En fait, ils ajoutent aux ressources — faciles — de l'archéologie virtuelle, un atout majeur, celui, irremplaçable, du terrain archéologique, de l'environnement topographique et du charme de lieux préservés.

Au moment où la capsule, recouverte de peintures et d'inscriptions qui la transforment en une véritable œuvre d'art, va être scellée et ensevelie avec ses 800 messages, lettres et secrets, nous la confions aux générations futures. Devenus des passeurs de mémoire entre les 50 ans de la découverte du site et les 50 ans de l'ouverture de la capsule, nous souhaitons à ce drôle d'engin un bon séjour au royaume des ombres, avant son retour sur terre.

A Saint-Romain-en-Gal, le 24 juin 2017

Yvan Mathevet¹

Des regards contemporains pour un musée archéologique

Si aujourd'hui, il est habituel que les institutions muséales nationales parisiennes offrent leurs salles et cimaises aux artistes contemporains, tel le Louvre ou le château de Versailles, il est encore novateur de proposer des regards d'artistes plasticiens contemporains dans un musée d'archéologie en région. Pourtant, si l'une des missions d'un service des publics du musée consiste à générer le renouvellement de ses visiteurs et de susciter la curiosité de nouveaux, peu enclins à la visite de collections archéologiques, le recours à une programmation pluriculturelle semble encore peu commun.

Aussi, lorsqu'en 2015 le département du Rhône a désiré donner un nouveau souffle à la programmation culturelle du musée de Saint-Romain-en-Gal, c'est avec le souhait de proposer d'autres regards qu'a été affirmée cette nouvelle direction. La programmation, en faisant appel à la littérature, aux contes, aux mythes, aux comédiens, aux danseurs, aux musiciens, semble acquise puisque l'action éphémère ne touche pas à l'intégrité de la muséographie. En revanche, intervenir de façon temporaire dans la muséographie des collections permanentes est encore « tabou ». La peur de brouiller le message scientifique demeure un frein important.

A Saint-Romain-en-Gal, des tentatives d'interventions d'artistes plasticiens ont déjà été expérimentées, mais seulement dans le cadre d'expositions temporaires ou en intervention sur le site.

Même si la pluralité des discours et des esthétiques figure dans le projet culturel, sa mise en place n'est pas encore acquise. Ainsi, c'est en privilégiant une cohérence conceptuelle avec le champ scientifique « archéologie » ou les interprétations contemporaines du temps et de la conservation du patrimoine que les choses peuvent se justifier.

Trois a priori sont nécessaires : le respect de la muséographie ; la caution artistique d'une structure ou institution dont l'art contemporain est compétence reconnue ; le souci de ne pas empêcher la lecture classique du contenu muséal.

1 - Yvan Mathevet est responsable du service des publics et de la programmation culturelle du musée de Saint-Romain-en-Gal –Vienne /Département du Rhône [NDLR].

Le contenant perdu

La première expérience a donc été conçue en partenariat avec l'École Nationale Supérieure des Beaux-Arts de Lyon sous la conduite de deux artistes enseignants, Monique Deregibus et Guillaume Janot, photographes qui ont encadré 12 étudiants durant une année universitaire.

Il était nécessaire que ces étudiants découvrent le site, le musée, ses collections, ses réserves, et ses coulisses. Ce n'est qu'après leur immersion dans la structure qu'ils ont pu produire des créations personnelles. Après de nombreuses séances de travail, de présentations, de conseils, de discussions avec les enseignants, nous avons pu effectuer les choix des travaux photographiques les plus pertinents.

Des propositions très différentes questionnent à la fois la mise en abîme de l'archéologie (photographie d'une bâche de chantier au sol évoquant des traces archéologiques - fig. 1), la transposition contemporaine des fragments de mosaïque (photographie en tirage papier peint recouvrant l'un des murs du musée d'un détail de sol découvert dans un bâtiment abandonné de Vienne - fig. 2), la citation kitsch et insolite de motifs à l'antique dans la décoration d'un jardin d'une zone pavillonnaire ou bien encore la trace archéologique d'une écriture contemporaine, révélée par le tirage d'une pellicule argentique abandonnée (fig. 3).



Fig. 1 - © R. Lauxerois.



Fig. 2 - © R. Lauxerois.



Fig. 3 - ©P. Agneau.

Une fois les pièces sélectionnées, la deuxième phase du travail a consisté au choix des emplacements, des techniques d'impression, d'accroches et des formats. Il s'agit là d'une autre façon d'accompagner les étudiants sur la nécessité, pour un artiste contemporain, de prendre en compte l'espace de la monstration et les

significations différentes qu'une même image peut prendre en fonction de son traitement.

Ainsi, pour respecter, appuyer et renforcer les choix muséographiques, des photos tirées telles des posters ont été développées « en homothétie » avec les dimensions des vitrines pour questionner le « caché dévoilé » des pièces du musée. Le tirage photo représentant un rideau de fer de boutique fermé évoque sans ambiguïté la conservation et la mise en distance des objets dans une fonction muséale (fig. 4).



Fig. 4 - ©P. Agneau.

Les tirages au format des cimaises entières renforçaient les choix thématiques et chromatiques du rapprochement entre clichés contemporains et pièces de collections. Le tirage d'un fragment de sol recouvrant entièrement le mur au-dessus du pavement de l'*atrium* ne nécessitait pas un long cartel explicatif pour montrer sa référence (fig. 2).

Que dire du cliché qui met en scène le conservateur, avec ce gros plan sur deux mains gantées de blanc soutenant un objet invisible et accroché en citation respectueuse aux vitrines d'objets du quotidien.

L'ensemble des productions artistiques choisi répondait à ce triple principe : correspondance thématique, citation muséographique et distance contemporaine.

Tarik Kiswanson :

*All the things my eyes don't see /
"Toutes ces choses que mes yeux ne voient pas"*



Fig. 5 - ©R. Lauxerois.

Cette saison 2017/2018, c'est en écho et en résonance avec la biennale d'art contemporain de Lyon qu'un second projet a vu le jour, en partenariat avec un autre acteur reconnu de la scène contemporaine : la Halle des Bouchers, le centre d'art contemporain de Vienne. Son directeur, Marc Bembekoff, nous a proposé, après de nombreuses rencontres, de donner une carte blanche à un artiste émergent de la scène internationale, Tarik Kiswanson, qui privilégie les installations et performances (= œuvres et/ou actions créées *in situ* pour le lieu et le temps de l'exposition). Tarik est venu plusieurs fois au musée pour le découvrir, sentir ses forces, ses choix muséographiques, les thématiques de ses collections et les particularités de son architecture. Le projet de départ a beaucoup évolué, gage

d'une volonté de « coller » à ce que Laurence Brissaud, archéologue au musée appelle « l'esprit du site ».

Ces constantes stylistiques révèlent un travail sur l'inox poli, matière réfléchissante comme un miroir, qui vient perturber la vision de l'espace du « regardeur », une manière de fractionner la réalité, de pixéliser les images si proches de la fragmentation des tesselles de nos mosaïques et de la conservation partielle de nos peintures murales.

Mais, là encore, l'intervention de l'artiste s'est faite toute en subtilité, en contrepoint, en discrétion. Deux grands tissages posés, l'un sur l'envers des cimaises de mosaïques, l'autre à l'étage en aplomb de l'*atrium* suscitent questionnement et rapprochement formel avec les motifs des mosaïques géométriques, tout en renforçant la lecture multiculturelle de l'artiste (fig. 6, a-b).

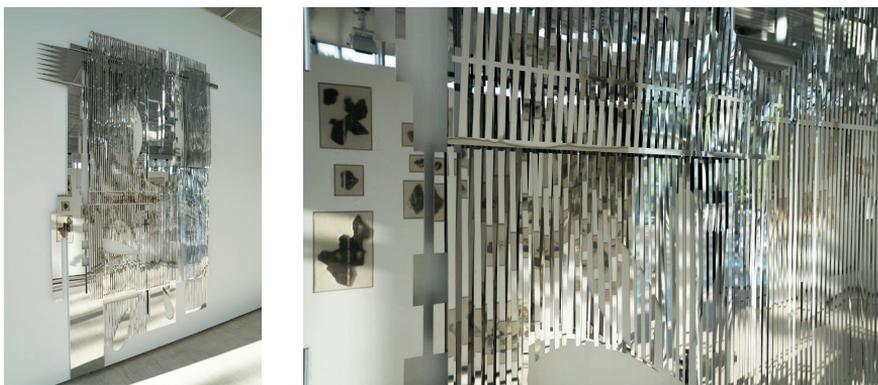


Fig. 6 a/b - Tarik Kiswanson ©P. Agneau.

D'origine palestinienne, né en Suède, ayant étudié à Londres et travaillant aujourd'hui à Paris, son propre métissage culturel fait écho aux influences partagées des cultures du bassin méditerranéen visibles dans les pièces du musée (comme par exemple dans la mosaïque de Lycurgue où le traitement et les couleurs évoquent davantage les mosaïstes de Volubilis que ceux de Vienne).

Un jeu subtil de pièces avec effet miroir (fig. 7), tel un puzzle, peut être découvert au fur et à mesure de la déambulation du visiteur dans les salles, renforçant les liens entre intérieur et extérieur, comme s'il avait souhaité renforcer le choix conceptuel du musée, écrin des collections, incitant à retourner les découvrir sur le site même.

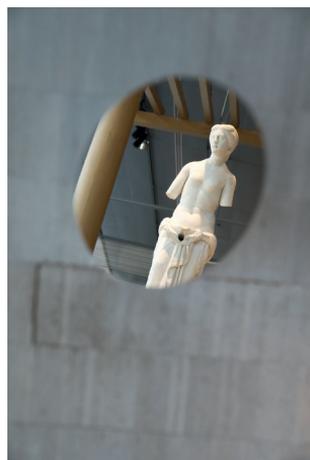


Fig. 7 - Tarik Kiswanson ©P. Agneau.

Des vitrines entièrement tapissées de miroirs ont été réalisées pour jouer la mise en perspective des techniques de restauration des mosaïques en utilisant l'envers des éléments. La vitrine des autels domestiques, lien avec un autre monde, suggère par l'utilisation du métal miroir, mieux qu'un texte explicatif, le passage du monde des vivants aux mondes des esprits.

Ces interventions ont été complétées par « un texte philosophique » mêlant son histoire à celle du site, à l'évocation du temps des hommes et du patrimoine. Un texte proposé aux visiteurs comme une nouvelle mise à distance « poétique du musée », une visite guidée où des comédiens vêtus de costumes et équipés d'audio-guides créés par l'artiste instillent aux visiteurs un texte hypnotique favorisant l'introspection de chacun sur l'importance et la fragilité de la conservation du patrimoine.

Ces deux expériences complémentaires nous ont permis de croiser d'autres univers, d'autres publics, d'autres réseaux professionnels, sans jamais masquer ou déformer le propos du musée. La fascination des artistes pour les traces du passé et l'archéologie est permanente : des peintures et sanguines d'Hubert Robert au XVIII^e siècle, à la fouille archéologique contemporaine, menée en 2000 par Jean-Paul Demoule (INRAP), à l'emplacement de l'oeuvre de l'artiste Daniel Spoerri « *Le Déjeuner sous l'herbe* ». En réalité, nous sommes simplement confrontés à ce qu'Audrey Norcia, doctorante en histoire de l'art, appelle « des temps qui se regardent », des tentatives de matérialisation de l'invisible. Nous suivons modestement ces traces, pour remplir notre mission de sensibilisation du patrimoine qui permet ainsi de révéler d'autres indices.

Louis-Alain Romatif

Remonter le fil du temps à la recherche d'un aïeul

L'Amicale des sapeurs-pompiers de Vienne et la caserne de Vienne ont organisé les samedi 9 et dimanche 10 janvier 2016 une exposition dans le cadre de la commémoration du cinquantième anniversaire de la catastrophe de Feyzin. Exposition qui a été très appréciée des nombreux visiteurs qui lui ont consacré beaucoup de temps. Cadres et vitrines alignaient divers documents et petits matériels de différentes époques ainsi que des médailles reçues par le corps viennois au fil des décennies. A côté de la partie principale consacrée au terrible sinistre du 4 janvier 1966 à la raffinerie de Feyzin, le public avait tout loisir pour remonter l'histoire de cette très ancienne unité de sapeurs-pompiers, dont la création remonte officiellement à 1811, voire même à la délibération du conseil municipal de Vienne du 4 juillet 1806. Pour une famille viennoise, cette exposition fut l'occasion inattendue de mettre un visage sur un parent disparu au début de la guerre de 14-18, le caporal Marcel Langlais.

Remontons la trame de cette découverte.

Le décès à la guerre du caporal Marcel Langlais

Le bureau de la société de secours mutuels des sapeurs-pompiers de Vienne indique, à la date du 29 décembre 1914, le décès du camarade Langlais, tombé au champ d'honneur quelques mois plus tôt. Le président Place fit alors l'éloge de cet homme qui fut un bon sociétaire et un bon pompier. Il jouissait de l'estime de toute la société. Au nom du bureau, le président Place adressa ses sentiments émus à la veuve de notre camarade et à sa famille. Tué au combat à l'âge de 28 ans, Marcel Langlais avait intégré la compagnie des sapeurs-pompiers quelques années auparavant. Sa candidature avait été présentée au bureau le 17 avril 1910 et son admission entérinée après le vote par l'assemblée générale du 16 décembre 1910.



Fig. 1 – Le caporal Marcel Langlais – portrait photographique paru dans le journal *Vienne et la Guerre*, 12 septembre 1915.

Ce même patronyme ne quittera pas le corps des sapeurs-pompiers de Vienne puisque plusieurs de ses membres le porteront dignement jusqu'à la haute fonction de chef de corps pour Pierre Langlais. Citons Georges, Serge, Cédric, Jean-Michel, Olivier. Mais il ne s'agit-là que d'une homonymie comme me l'a encore confirmé Pierre Langlais.

Mais revenons à Marcel, né le 19 novembre 1886 à Pont-Evêque. Une consultation sur le site *MemorialGenWeb* nous fournit quelques précieuses informations. En fait, Marcel Langlais était affecté non pas au 99^e régiment d'infanterie, mais au 299^e régiment d'infanterie qui était le régiment doublure du 99^e. Ce régiment partit pour la guerre depuis Sainte-Colombe-lès-Vienne le 7 août 1914. M. Langlais trouva la mort le 30 août 1914 dans le département de Meurthe-et-Moselle au lieu-dit le Haut de la Paxe près de Gerbéviller (fig. 2). Il est inhumé à Gerbéviller, dans l'ossuaire de la nécropole nationale. Tué à l'ennemi cela lui valut la mention « Mort pour la France ». A Vienne, un service religieux fut célébré le samedi 2 janvier 1915 à 8h 30 dans l'église Saint-André-le-Haut. Sur la demande de la famille, les sociétaires furent invités à y assister nombreux afin de rendre un dernier hommage à ce brave.

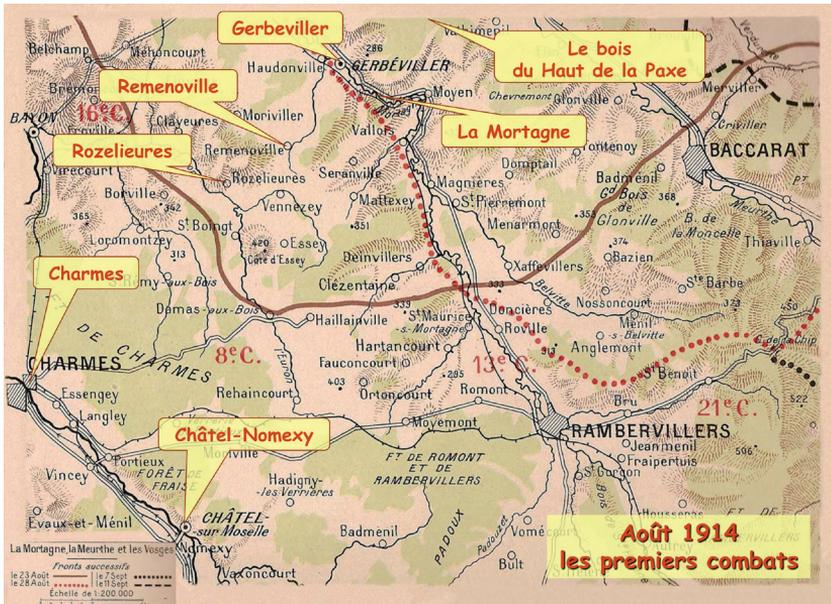


Fig. 2 – Le 299^e RI en Lorraine au mois d'août 1914 – Carte parue dans le « Journal de guerre du sergent Paul Gourdan », *BSAV*, 109, 2014, 2, p. 16.

Nous aurions pu en rester là, car pour moi l'histoire de notre regretté collègue Marcel Langlais s'arrêterait sur ce champ de bataille de l'Est de la France et sur l'office religieux qui s'ensuivit dans notre cité. Mais le hasard en a décidé autrement...

Janvier 2016

Il y a cinquante ans, notre ville et plus particulièrement ses sapeurs-pompiers subissaient un drame cruel : l'incendie de la raffinerie de Feyzin au matin du mardi 4 janvier 1966 emportait dans la mort quatre soldats du feu viennois. Les 9 et 10 janvier 2016, l'Amicale des sapeurs-pompiers de Vienne organisait une exposition afin de commémorer cette tragédie.

Parmi les visiteurs, un Monsieur est à la recherche de renseignements ; il porte avec lui une vieille photographie que les ans ont ternie (fig. 3). Quand il s'adresse à moi, je sens combien ce cliché jauni qu'il tient dans ses mains, est précieux à ses yeux. Il m'explique que son grand père doit figurer sur cette photographie prise en 1911, à l'époque de la réception de la première pompe automobile par le corps des sapeurs-pompiers de Vienne, la fameuse pompe offerte par Madame Pascal-Valluit¹. Mais comment l'identifier ? Monsieur m'interroge pour savoir si nous possédons les noms des hommes photographiés sur la pompe.



Fig. 3 – La photographie jaunie possédée par le petit-fils de Marcel Langlais.



Fig. 4 – Vue de détail des panneaux de l'exposition organisée par l'Amicale des sapeurs-pompiers de Vienne, en janvier 2016 [fonds d'archives de l'Amicale des SP de Vienne].



Fig. 5 – La pompe automobile de 1911 [fonds d'archives de l'Amicale des SP de Vienne].

Hélas, non ! Nous ne savons pas grand-chose d'eux si ce n'est d'identifier le capitaine Place bien reconnaissable. Mais les autres... ? Je me permets alors de lui demander le patronyme de la personne recherchée ; il me répond « Marcel Langlais ». Ma surprise est grande : s'agit-il du même Marcel Langlais que celui tombé à la guerre en fin août 1914 ? C'est bien lui. Je montre alors à cette personne le sous-verre du numéro de « *Vienne et la Guerre* » de septembre 1915 qui a trait notamment aux pompiers viennois morts au front de cette guerre impitoyable : ce journal nous offre une photographie en médaillon de Marcel Langlais (fig. 1) ! Dès lors, l'identification est aisée : Marcel Langlais est assis en travers à l'arrière du véhicule, sur la pompe automobile (fig. 6).

1 - Voir Alain Romatif, « La célébration du centenaire de la fondation de la compagnie des sapeurs-pompiers de Vienne (suite) - La pompe automobile », *BSAV*, 108, 2013, 4, p.3-18.



Fig. 6 – Sur la pompe automobile de 1911, le caporal Marcel Langlais [fonds d'archives de l'Amicale des SP de Vienne].

Ce visiteur est ravi d'avoir ainsi pu remonter à travers les années jusqu'à ce pompier posant fièrement devant le gros objectif en bois de la boîte à images. Je partage sa joie car il est toujours agréable de donner satisfaction et il est encore plus agréable de résoudre une énigme...historique.



Fig. 7 - Dans la cour de la caserne, en dessous du mât des couleurs, une plaque commémorative réunit les noms des sapeurs-pompiers morts au combat (1914-1918, 1939-1945) et à Feyzin en janvier 1966.

André Hullo

Jules Ronjat [Notes de lecture]

Jules Ronjat, appartenait à une vieille famille viennoise et fut un grammairien spécialiste de l'occitan. Son œuvre a fait l'objet d'une thèse par le professeur Jean Thomas : « *Recherches sur l'histoire de la linguistique occitane dans ses rapports avec le mouvement renaissantiste* », soutenue en 2004. Il en publie aujourd'hui une synthèse sous le titre : « *Jules Ronjat entre linguistique et Félibrige (1864-1925)*¹ ».

C'est donc à partir de la lecture de cet ouvrage sur Jules Ronjat et en s'appuyant sur diverses publications et articles, correspondances, et sur les archives des Amis de Vienne que nous présentons ces quelques lignes.

Sa formation

Né à Vienne en 1864 au sein d'une famille de juristes et d'hommes politiques ; son grand-père Joseph Antoine fut député ; son père Abel avocat, puis successivement sous-préfet de Vienne, maire de Vienne, sénateur, et enfin procureur général à la Cour de cassation de Paris en 1886. C'est ce qui explique qu'il vit avec ses parents à Paris et suit donc les cours du lycée Rollin (aujourd'hui Jacques Decourt). C'est un élève brillant puisqu'il obtient en fin d'année le 1^{er} prix en anglais, en français, en géographie, les deuxièmes prix dans le reste des matières ! Ajoutons qu'il est premier prix d'histoire au prestigieux concours général.

Tout en suivant ses études, il a fait en 1882 son service militaire puis passe plusieurs années dans les services spéciaux, comme officier de réserve il deviendra sous-lieutenant en 1888, puis lieutenant en 1907, mais cette année-là il démissionnera. Il obtient sa licence en droit et s'inscrit comme avocat à la cour d'appel de Paris. Ajoutons qu'il connaît la plupart des langues européennes ce qui peut expliquer sa collaboration avec l'armée ; il obtient en 1912 sa licence de français puis l'année suivante devant la Sorbonne présente sa thèse de doctorat sur *la syntaxe des parlers provençaux*, avec comme thèse secondaire, un sujet tout à fait étonnant et totalement novateur sur *le développement du langage chez un enfant bilingue*. En effet il s'est marié le 5 octobre 1907 avec une Allemande, Ilse Loebell², à Weinheim, de 18 ans sa cadette ; ils auront deux enfants, Louis né en 1908³ et Pierre qui décèdera en 1910. Chacun des parents parle à leur enfant dans

1 - Jean Thomas, *Jules Ronjat entre linguistique et Félibrige (1864-1925). Contribution à l'histoire de la linguistique occitane d'après des sources inédites*, aux éditions Vent Terral, 2017.

2 - Elle épousera après la mort de son mari, quelques temps plus tard, le docteur Ch. Odier, sera une psychanalyste reconnue et s'occupera activement à publier la grande œuvre de Ronjat. Elle décède en 1965.

3 - Il mourra accidentellement en 1934.

sa langue natale. Ronjat a donc noté pendant plusieurs années, avec soin ce qui pourrait perturber le développement du langage de son fils Louis.

Il quitte Paris en 1899, qu'il ne semble guère aimer, puisqu'à plusieurs reprises on sent un refus de tout ce qui vient de Paris, une méfiance, et s'installe à Vienne⁴ où il s'inscrit au barreau, mais on ne possède aucune trace de ses plaidoiries. Néanmoins c'est à Vienne qu'est son cœur ainsi qu'à Eyzin-Pinet, d'où est issue sa famille ; il sera un des membres fondateurs de la Société des Amis de Vienne en 1904, pour défendre le patrimoine viennois ; il en rédige les statuts, et fera plusieurs conférences sur sa ville⁵.



Fig. 1 - Le père Abel Ronjat, procureur à la Cour de cassation de Paris (1886-1892).



Fig. 2 - Jules Ronjat et Louis.



Fig. 3 - Jules Ronjat et Louis.



Fig. 4 - Jules Ronjat à l'armée.



Fig. 5- Jules Ronjat et sa famille.

* Les photographies 1,2,3,4,5 et 7 sont propriété de la famille Ronjat qui nous a aimablement autorisé leur reproduction.

4 - On connaît ses adresses successives à Vienne : 3 rue Victor-Hugo, 3 rue des Clercs, 2 place des Capucins, 11 quai du Rhône.

5 - La belle maison de Vienne, Vienne, Ogeret-Martin, 1906.

Il se passionne depuis longtemps pour les langues : il connaît la plupart des langues européennes, comme l'anglais, l'allemand, le néerlandais, l'espagnol, mais aussi le catalan, le portugais, l'arménien, les langues caucasiennes, le danois, le norvégien : « *cette étude (le norvégien) ne présente aucune difficulté sérieuse pour les personnes familières avec quelque cousin linguistique du norvégien comme le flamand, l'allemand ou l'anglais* »... Cette passion va le conduire à la linguistique et au félibrige.

C'est donc un esprit curieux de tout, tout l'intéresse, comme le montre la variété des sujets qu'il aborde tant dans ses conférences que dans les différents articles, dont les sujets concernent aussi bien la vie politique des Etats-Unis⁶, le prix de vente du blé, que la pédagogie, le sport, la montagne, la géographie, la philologie à tel point que certains le surnommeront, *Ronjat de la Mirandole*⁷.

Son caractère et ses idées

Son caractère

C'est un homme qui a une grande force de caractère, travailleur infatigable il est capable, dit un de ses amis qui écrit à Mistral, « *d'écrire 70 lettres par jour* », il rédige pour différentes revues des articles, des comptes rendus, effectue les corrections pour différentes revues, et là il se révèle d'une rigueur implacable, il est intransigent et n'hésite pas par exemple à fustiger les membres du mouvement félibrige « *qui ne font rien* ». Déçu de leur attitude après la révolte des vigneron en 1907 il s'éloignera ; il vérifie tout et ira sur place constater quand il fera ses enquêtes de linguistique. C'est aussi un homme fidèle à ses engagements ; en particulier il vénère Mistral et s'engage totalement pour la cause du félibrige, et rend hommage à ce dernier ; il va donc s'investir pendant des années dans ce mouvement, en deviendra bayle, puis majoral, mais déçu il s'en éloignera.

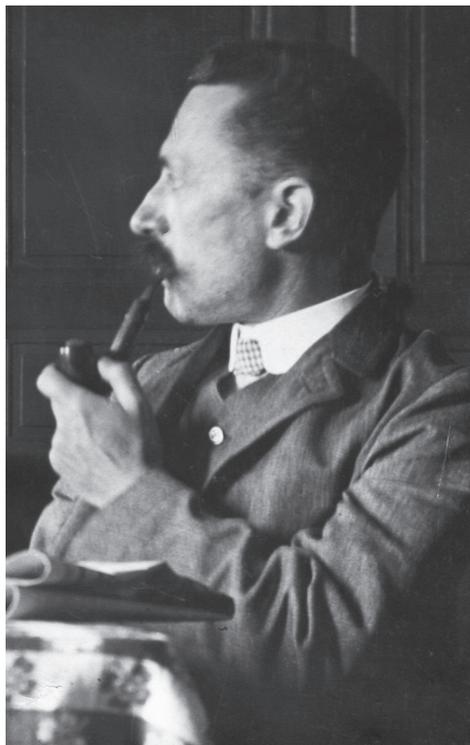


Fig. 6 - Jules Ronjat (vers 1924) - Photo collection Société des Amis de Vienne.

6 - La vie politique aux Etats-Unis, in Association nationale républicaine, Paris, 1905.

7 - Allusion au célèbre savant universel : Pic de la Mirandole.

C'est un esprit indépendant ; il ne se réfère à aucune idéologie, se veut d'une grande liberté d'esprit, n'accepte pas par exemple ni le monarchisme de Maurras, ni le nationalisme de Barrès qu'il a connu et fréquenté à Paris. Sans doute son intransigeance, sa sincérité, sa rigueur, lui vaudront bien des inimitiés, et sa réussite, de la jalousie.

Ses idées

C'est un républicain modéré comme son grand-père et son père. Il a été dès 1889 président de l'Alliance nationale républicaine de la jeunesse, et à ce titre siège à l'Association nationale républicaine ; toutefois s'il s'est présenté sans succès aux élections cantonales de 1893, c'est sans doute par devoir familial « *voulant maintenir les traditions paternelles* ».

C'est donc aussi un laïc, il défend dans ses écrits la laïcité : « *l'instruction donnée par l'État doit être laïque c'est-à-dire qu'elle ne doit propager aucun dogme religieux de préférence aux autres et qu'elle doit être dispensée par des personnes laïques ; l'état ne peut être qu'indifférent en matière religieuse : il n'est pas athée mais il n'est pas catholique, ni protestant ni juif ni libre penseur ni matérialiste ni positiviste ni spiritualiste* »⁸.

C'est un pacifiste, mais il n'est sans doute pas antimilitariste puisque bien qu'ayant été un excellent officier et « *mange du boche* » à cause de son mariage, il est obligé de se réfugier en Suisse en 1914 : en effet comme sa femme est allemande alors qu'ils séjournaient en Suisse, on lui a déconseillé de revenir en France, d'où cet exil durant les quatre années de guerre ; il sera donc privé de sa bibliothèque mais grâce à l'avocat viennois, Maurice Faure, celui-ci prendra soin de son logement à Vienne (11 quai Jean-Jaurès), et lui enverra ses indispensables livres ; il est d'ailleurs surveillé par la police suisse parce qu'il était entré en contact avec les zimmerwaldiens⁹, et parce qu'il collabore à une de leurs publications, *La Feuille*, considérée comme un quotidien défaitiste.

C'est un fédéraliste ; il a étudié la constitution suisse ainsi que celle des Etats-Unis et souhaite la création d'une Europe fédérale et du coup il est partisan du régionalisme comme beaucoup de ces jeunes intellectuels provinciaux arrivés à Paris. Le régionalisme va le conduire au fédéralisme et à désirer l'autonomie des régions ; il semble souhaiter une Europe fédérale. Toutefois ce régionalisme « *est le fait de gens qui ne vivent qu'à Paris, il faut quitter la vie parisienne pour s'investir ailleurs* ». Il faut également libérer les provinces du joug jacobin, de la centralisation jacobine, « *agissant comme une sangsue* » ; il souhaite que les anciennes provinces recouvrent leur autonomie et que disparaissent les départements avec les préfets, qui ne sont que des suppôts d'un diabolique centralisme » ; il est donc pour l'autonomie des provinces et pour la fédération des nations.

8 - *Instruction primaire obligation-gratuité-laïcité*, Grenoble, Rigaudin, s.d.

9 - Mouvement pacifiste qui avait réuni les socialistes fidèles à l'internationalisme, et qui voulaient lutter contre la guerre.

C'est un félibrige ; il a lu *Calendal*¹⁰ : c'est une révélation ; il rencontre Mistral à Maillane durant l'été 1893, et c'est un véritable engagement au service de la cause et du maître : sa première lettre à Mistral n'est rien d'autre qu'un credo, un engagement total, et pendant vingt ans il va se dévouer pour ce mouvement, correspondant, corrigeant les épreuves des périodiques, réglant les problèmes matériels, même les plus infimes, ainsi réclamant avec insistance les cotisations des retardataires, mais ce qui ne l'empêche pas d'entrer plusieurs fois en opposition avec Mistral à cause de son caractère austère et trop rigoureux. Néanmoins, plus tard il va regretter le temps perdu dénonçant les félibres qui « *sont des jeunes bourgeois assemblés autour d'un banquet et non pas engagés dans une action politique cohérente* ».

A la fin il se fera détester par les félibres, surtout à la suite d'un texte virulent « *Vivo Prouvenço !* », dénonçant leur incapacité, et leurs faibles motivations, préoccupés surtout par leur carte de visite, les titres ou les banquets !

C'est un pédagogue : en effet dans une brochure, parue sans date, il semble que ce soit un peu avant la publication des lois de Jules Ferry de 1881¹¹, il lance un plaidoyer en faveur d'une instruction primaire obligatoire gratuite et laïque. Dans ce texte¹² il réfute les objections des adversaires et de plus plaide en faveur de la maison d'école : « *qui sans être un palais fut un édifice élégant... que les salles fussent vastes largement éclairées soigneusement garanties contre l'humidité, du*

froid, de l'excessive chaleur, garnies de tables et de bancs commodes où les enfants soient assis à l'aise, d'une propreté irréprochable, ornées de cartes de dessins de tableaux ». Il sera aussi un des signataires et sans doute un des rédacteurs d'une lettre envoyée en 1904 à Combes, alors ministre de l'Instruction publique, en tant que vice-président de *l'escolo parisenco del felibrige* sur la question de l'enseignement des langues et de l'histoire : dans celle-ci il prône « *le développement de l'histoire et la*



Fig. 7 - Diplôme accordé à Jules Ronjat comme correspondant d'une société d'études portugaises à Naples, 1906.

10 - C'est un poème de Mistral paru en 1867, qu'il découvre à Cassis.

11 - Les lois de Jules Ferry : 1881 : gratuité ; 1882 : école obligatoire ; 1886 : école laïque.

12 - Cf. le fascicule sur : *Instruction primaire, obligation-gratuité-laïcité*, publié à Grenoble, sans date.

géographie locales. L'enfant saisit mieux et retient mieux les faits les plus rapprochés de lui, l'histoire de sa commune de sa région lui sera plus facile à pénétrer que l'histoire nationale et générale ». Il préconise donc l'histoire et la géographie locales qui sera repris, avec juste raison, dans bien des instructions ministérielles plus tard. Cette préoccupation pédagogique s'est manifestée également, dans l'observation sur son fils du bilinguisme apportant comme conclusion « *que les deux langues sont mises en état de parfaite égalité, et leurs influences réciproques presque négligeables* »¹³.

Lors de son exil en Suisse, en relation avec ses idées, il a choisi avec un très grand soin pour son fils : « *une école ouverte aux meilleures méthodes faisant appel au raisonnement et à l'invention personnelle* ».

Il souhaite aussi une simplification de l'orthographe comme un certain nombre de linguistes de son époque : « *On saura que je me sers d'une orthographe simplifiée, bannissant le h et les y qui n'ont d'autres résultats que de gâcher le temps des écoliers. L'orthographe usuelle du français est considérée par tous les linguistes comme une plaie, les autorités universitaires et académiques ne parvenant point à y porter remède, c'est à l'initiative privée de les viser, pour aller d'abord au plus pressé, les défauts les plus choquants et plus faciles à corriger* »¹⁴. Il propose donc la simplification, la suppression des majuscules aux substantifs ; la suppression du Y, du H et du digraphe PH. « *Il souhaite supprimer toute « lettre » qui ne s'entend pas sauf si cette consonne sert à la formation d'une autre forme adjectivale* »¹⁵ (ex. il écrit *tems*, *mor*). « *Pour le français je pratique deux simplifications recommandées par M Grammont : i au lieu de Y ne valant pas deux I (noyer mais système), suppression du H en tête de syllabe : caoter, auri (ahuri), ou après R et T : Rône, arres, téâtre ; F au lieu de PH* ». Il va donc dans ses écrits appliquer cette règle, et l'on trouve dans tous ses textes cette exigence qu'il s'est fixée.

C'est un défenseur du patrimoine : « *Alors que les Allemands conservent avec un soin pieux jusqu'aux plus infimes vestiges de leurs anciens édifices, les Français laissent trop souvent le leur à l'abandon et ce qui est pis encore, une destination absurde ou même odieuse, ainsi rasant les tours de Saint-Maurice...* ». « *Nous sommes victimes d'un mauvais système politique d'une éducation fausse... Système politique et plan d'éducation sont à réformer de fond en comble car ainsi notre pays n'est pas mis en pleine valeur et nous manquons au premier devoir envers nous-mêmes* » ... « *Je me plains que le Budget ...ait toujours de l'argent pour attirer le public aux Expositions universelles et dans les théâtres parisiens et qu'il n'en ait pas pour mettre des forêts sur nos montagnes* »... « *je me plains que tout notre système d'éducation tant public que privé n'enseigne rien d'autre au fond que l'admiration béate de Paris et le dédain niais de tout ce qui n'est pas Paris*¹⁶ ». Il dénonce : « *ceux qui éventrent les remparts d'Avignon, logeant les soldats dans le palais des Papes, des malfaiteurs dans le château de Tournon et dans le palais du roi René* ».

13 - Maurice Grammont, « Observations sur le langage des enfants », *Mélanges offerts à Antoine Meillet*, Paris, Klincksieck, 1902, p. 61-82.

14 - *L'intermédiaire des éducateurs*, Genève, oct. - déc. 1916, p. 8.

15 - Jean Thomas, *op. cit.*, p. 63.

16 - *La vallée du Rhône de Lyon à Avignon*, conférence faite le 25 janvier 1900, Lille, imp. Danel, 1900.

Pour Vienne il déplore l'état de la cathédrale : « *La cathédrale gothique de Saint-Maurice attend toujours la restauration qui doit lui rendre les statues de ses portails, brisées pendant les guerres de religion, la décoration de la partie supérieure de sa façade construite en mollasse brunâtre effritée, sous l'action des pluies, et le couronnement de ses tours rasées à la suite d'un incendie* »¹⁷. En effet lors de la constitution de la Société des Amis de Vienne en 1904, Ronjat y participe activement : c'est lui qui rédige les statuts et occupe la fonction de secrétaire¹⁸ ; il en devient en 1908 le président succédant à Bizot¹⁹ et le reste jusqu'en 1914, date à laquelle il doit se réfugier en Suisse, mais il sera à son retour à nouveau actif en 1919. C'est aussi grâce à lui que parmi les généreux donateurs il convaincra Mistral²⁰ pour la restauration de la cathédrale Saint-Maurice ; il donnera plusieurs conférences sur la ville de Vienne²¹.

Son originalité

C'est un grand lecteur, il lit tout ce qui paraît et à travers ses écrits multiples, on découvre sa curiosité, sa grande culture ; tout l'intéresse ; on comprend son désarroi quand résidant en Suisse il est privé de sa bibliothèque et de ses notes, et doit se faire envoyer par l'avocat Maurice Faure certains documents.

C'est un musicien : il joue du violon, et du piano, compose des airs populaires ; il fréquente aussi quand il était à Paris le salon des Beaux-arts et en donne des comptes rendus.

C'est un poète : il a traduit des œuvres de la poésie allemande, Goethe, Schiller, mais aussi un poème norvégien, des pièces en langue d'oc, comme c'est dans la tradition félibrige que de composer pour toutes les circonstances un poème ; s'il a fait un compte rendu très étoffé sur un ouvrage de Grammont sur *Le vers français*, c'est qu'il connaît bien les règles de la poésie : rimes, harmonie, versification, et peut se permettre d'en faire une profonde critique. Lui même compose, il remanie ; on lui connaît quatorze poèmes en langue occitane.

C'est un infatigable randonneur et voyageur que ce soit en train, à pied ou en vélo²². On sait qu'il parcourt en 1896 pendant cinquante jours à pied et à bicyclette l'Allemagne, le Luxembourg et la Suisse ; il va aussi traverser la France de Vienne à Agen, revenant par Toulouse, Montpellier, Avignon, car il veut se rendre sur place pour écouter, observer la langue *in situ*, n'hésite pas à partir pour les Grisons pour vérifier tel ou tel point de la langue ; il joue même les ethnologues (cf. sa description sur les cabanes en Camargue) ; ses voyages l'amènent à écrire.

17 - *La vallée du Rhône de Lyon à Avignon*, Lille, imp. Danel, 1900.

18 - André Hullo : « La fondation de la société des Amis de Vienne », in *Bulletin de la Société des Amis de Vienne*, n° 99, 2004, fasc. 2.

19 - Bizot était conservateur du musée de Vienne.

20 - Mistral avait épousé la fille de Maurice Rivière ; ce dernier habitait Vienne.

21 - *Les monuments anciens de la ville*, 1891 ; *La plus belle maison de Vienne*, Ogeret -Martin, 1906 ; *Les étymologies viennoises* en 1914.

22 - « *Les cyclistes préféreront en tout état de cause leur machine au bateau et ils auront raison* »...dit-il dans sa description de la vallée du Rhône de Lyon à Avignon.

Ses récits sont d'excellents morceaux de géographie, ainsi ces descriptions de la Norvège²³. « *Les multiples indentations des fjords pénètrent dans les terres jusqu'à une distance considérable... La marée ne s'y fait plus sentir ; en certain point l'afflux des torrents est tel que l'eau n'est plus salée, surtout à la surface, et avec sa bordure de hautes montagnes, ses branches multiples et ses resserrements entre les parois rocheuses, le fjord norvégien ressemble beaucoup moins à un golfe marin qu'à un lac des Alpes* ». Ou bien il fait une description de la plaine d'Estressin : « *dominant la plaine d'Estressin toute plantée d'arbres fruitiers qui lui donnent au printemps l'aspect d'un vaste jardin de fleurs roses et blanches, alors tout à coup magnifique au tournant apparut dans son plein l'antique Vienne assise comme un autel sur les contreforts du noble Dauphiné* ». C'est aussi un conteur dont l'esprit n'est pas dénué de fantaisie (il aime faire des calembours) en même temps il photographie et ses clichés lui permettront d'illustrer ses nombreuses conférences.



Fig. 7 - Jules Ronjat avec son vélo.

Il fera même des randonnées en haute montagne et fera partie du Club Alpin français, collabora à sa revue, et dans bien d'autres comme *Alpina*, ou dans l'*Annuaire du club alpin austro-allemand* ou le journal du club des touristes autrichiens, donnera également des conférences à l'*Annuaire du club alpin suisse*. Mais en même temps son souci est une préoccupation de linguiste.

Son œuvre

Avec sa « *Grammaire istorique des parlers provençaux modernes* », « *on peut dire qu'il est le fondateur de la linguistique occitane* » (J. Thomas) ; toutefois au regard de ses études on peut se demander comment il reçut cette formation de linguiste, comment il est parvenu à ce niveau. En l'absence d'une documentation précise on peut sans doute en conclure qu'il a été un autodidacte, il s'est formé grâce à une vaste correspondance qu'il a entretenue avec les linguistes européens, par des comptes rendus, combien savants, d'ouvrages linguistiques, par des articles : ainsi

23 - « *Les montagnes norvégiennes* », Lille, imp. Danel, 1905. Il y fait aussi l'éloge du peuple norvégien : « *un bon et brave peuple, actifs sans agitation, serviable sans obséquiosité, religieux sans fanatisme, patriote sans forfanterie, qui par l'harmonieuse concordance de ses progrès dans tous les domaines présente l'un des exemples de civilisation les plus parfaits qui soient au monde dans un cadre naturel dont l'original et puissante beauté fait une des plus saisissantes merveilles de la création* ».

dès 1904 il collabore à la *Revue des langues romanes*, il est membre de la Société de linguistique. Lorsqu'il meurt en 1925, sa grammaire, œuvre de sa vie est achevée, mais non publiée car il faut trouver un éditeur pour cette somme de 1761 pages ! Elle ne le sera qu'entre 1930 et 1940, grâce aux efforts de sa femme et de ses amis Grammont et Von Wartburg, tandis que son maître de thèse de jadis, Mario Roques, traînera les pieds et aidera peu sa veuve ; finalement c'est la Société des langues romanes qui s'en chargera. Quatre volumes vont donc paraître ; Ronjat pour le titre de sa grammaire n'emploie pas les termes de « *provençal, patois, occitan* » pour éviter toute querelle, habilement il emploie l'expression « *parlers provençaux modernes* » c'est-à-dire contemporains.

Tout cela est rédigé à partir d'une énorme masse de documents, classée choisie, contrôlée avec la rigueur d'un mathématicien, documents souvent de première main ou bien vérifiés sur place après enquêtes minutieuses. C'est le premier ouvrage étudiant l'ensemble de la langue occitane à la lumière de l'évolution historique. Il s'agit d'un ouvrage sur la phonétique, la morphologie, la syntaxe de l'occitan contemporain à la lumière de leur évolution historique depuis le XIV^e siècle, dressant également une carte précise de l'aire occitane. Or cette publication ne fut que faiblement saluée par la critique : peu de comptes rendus, un silence poli de certains, rappelons encore que de son vivant il ne fut pas appelé par l'Université alors qu'il était devenu le grand spécialiste de l'occitan.

« *Comment un homme aussi éclairé, un esprit aussi fertile et dynamique a-t-il pu rester en marge du monde universitaire ? Il n'est accueilli par aucune université française, il ne donne à Lyon que quelques cours pour cet homme dont les compétences semblent parfois dépasser celles des maîtres* » (J. Thomas).

« *Sa grammaire c'est une histoire si précise et une description si précise qu'elle ne fut jamais égalée elle se présente en quatre volumes de la phonétique, de la morphologie, de la syntaxe de l'ensemble des territoires d'Oc* ».

Et pourtant il dût se contenter de quelques leçons à l'université de Genève, de conférences... On peut avancer quelques explications à ce sujet : jalousie de ses pairs, qu'il dominait par l'immensité de son savoir, mais aussi sans doute par l'intransigeance et la rudesse de son caractère, ou bien encore, par le fait qu'il avait épousé une Allemande ?

On ne saurait mieux conclure qu'en reproduisant l'appréciation du meilleur connaisseur de Ronjat, Jean Thomas : « *Jules Ronjat demeure donc un linguiste, un romaniste, en marge du milieu universitaire. Mais il sort de cette ombre en fournissant un nombre considérable de comptes rendus et d'études de haut intérêt et de facture scientifique qui nous permettent de le reconnaître comme le père de la linguistique occitane, et comme un esprit ayant une vue d'ensemble du mouvement linguistique de son temps. Il est donc à considérer comme un acteur essentiel de l'histoire de la linguistique* ».

Roger Lauxerois

Actualités viennoises : le 6 janvier 361

« L'empereur Julien s'était rendu à leur église le jour de la fête que les chrétiens célèbrent en janvier et qu'ils appellent Epiphanie » [d'après l'historien Ammien Marcellin].

Cette brève information est relative à un épisode viennois, rapporté par un historien latin contemporain. Cet événement même passager n'est pas anodin : il témoigne d'une pratique liturgique adoptée par la communauté chrétienne locale alors même que le jeune empereur, Julien, qui l'honorait de sa présence était plus intimement attiré par la restauration de cultes païens que d'attachement à la religion chrétienne que son oncle Constantin avait pourtant légalisée moins de 50 ans plus tôt.

Cet épisode de la vie de l'empereur Julien est rapporté par l'historien Ammien Marcellin, qui fut officier supérieur dans l'armée romaine, témoin direct des mutations et des crises qui affectèrent alors l'Empire romain après 350. Sa carrière militaire s'est déroulée sur deux fronts : en Orient dans les guerres contre les Perses, et en Gaule, directement menacée par les peuplades barbares (Alamans, Francs). C'est dans ces circonstances qu'il croisa le jeune Julien¹ pour lequel il eut une grande admiration et auquel l'empereur Constance II, son cousin, venait d'accorder le titre de César pour l'Occident (6 novembre 355). L'historien avait à peu près le même âge que son héros, lequel avait réussi en Gaule à redresser une situation périlleuse voire dramatique générée par des soulèvements militaires, et les dévastations commises par les envahisseurs barbares.

En ces mois de l'hiver 360-361, Julien, âgé de moins de 30 ans, se trouvait donc à Vienne ; il y avait déjà séjourné avec ses troupes cinq ans plus tôt. En effet à la fin de 355, envoyé en Gaule par Constance II, il était entré à Vienne avec une petite escorte militaire dans la première quinzaine de décembre ; l'accueil y avait été très chaleureux car du nouveau prince, élevé au rang de César, tous espéraient le retour à la paix ; on vit en lui un génie tutélaire. L'entourage princier n'omit pas de noter un signe des dieux : parmi les Viennois qui assistaient à cette entrée une femme aveugle prédit « *C'est lui qui restaurera les temples des dieux* », d'où découlerait le retour à l'ordre ancien. Le prince songeait-il à la restauration des liturgies officielles autour du temple impérial d'Auguste et de Livie ? Julien resta

1 - Julien est né en avril-mai 332 à Constantinople. On connaît sa tentative de restaurer les cultes païens aux dépens du christianisme à partir du moment où il devint seul empereur, après la mort de Constance II (novembre 361). Élevé dans la passion de la culture grecque et des cultes orientaux, il avait pris du large par rapport à la foi chrétienne dont la version hérétique, arienne, s'opposait en Gaule même et en Orient aux partisans de l'orthodoxie.

jusqu'au printemps à Vienne, avant d'aller se porter sur Autun qui venait d'être assiégée par des Alamans.

Comme au temps de la conquête de la Gaule par César, la conjoncture redonnait quelque valeur stratégique au site viennois. Depuis le début du siècle Vienne était capitale de province et jusqu'aux environs de 350 le chef-lieu d'une circonscription civile englobant plusieurs provinces du sud de la Gaule (= diocèse des Cinq Provinces). Pendant les campagnes de Julien contre les Francs et les Alamans (de 356 à 360) Vienne abrita occasionnellement les services du préfet du prétoire des Gaules Flavius Florentius, dont le siège était normalement à Trèves ; Constance II l'avait placé aux côtés de Julien pour l'assister et surtout pour mieux le cadrer. Florentius comptait s'y occuper du ravitaillement et du recouvrement des impôts. Parmi les bâtiments administratifs viennois, l'un d'eux (la « *regia* », selon Ammien Marcellin) a dû servir de résidence princière lors des séjours de Julien. Sur un plan militaire, dans des temps aussi troublés et imprévisibles, la position de la ville offrait aussi quelque avantage. C'était une base arrière contre les incursions barbares et peut-être encore pour les opérations de ravitaillement. Elle contrôlait un des débouchés de voies alpestres d'où pouvait venir une armée rivale (celle que pourrait lui opposer Constance dont Julien se méfiait de plus en plus).

Proclamé empereur Auguste par ses soldats au camp d'hiver de Paris (fin février/début mars 360), après une victoire sur les Francs Attuaires au cours de l'été 360, et la remise en chantier de réparations des fortifications, la rupture étant consommée avec Constance II, Julien vint hiverner à Vienne. Le 6 novembre 360 il y célébra l'anniversaire des cinq années de son élévation au Césarat, en prenant soin de marquer toute l'autorité de sa nouvelle dignité, en revêtant manteau impérial et diadème resplendissant pour la première fois. Au cours de l'hiver il perdit son épouse Hélène, dont la dépouille fut envoyée à Rome ; il ne chercha pas à la remplacer.

Parallèlement à sa fortune militaire qu'il tâchait de gérer au mieux pendant ces mois de l'hiver viennois, le nouvel empereur n'avait pas mis entre parenthèses ses convictions religieuses. Nourri de culture classique et de paganisme, pour lui un idéal universel, il s'était détaché du christianisme sans trop le faire paraître. Il n'avait pas délaissé les pratiques rituelles païennes comme la divination, l'astrologie, l'haruspicine, et autres rites auxquels se sont toujours livrés les adorateurs des dieux païens. Rien d'étonnant à ce que son biographe ait alors gardé la mémoire d'une vision qu'il eut à Vienne, une de ces nuits où il devait songer à l'inévitable affrontement avec son cousin, Constance, dont il n'attendait plus rien, sinon de la perfidie et des manifestations d'une amitié mensongère. Le fantôme qui lui était apparu et sa sentence astrologique l'avaient persuadé de la mort prochaine de Constance !

Pourtant il feignait d'être chrétien ; on l'a vu aller prier la divinité au milieu des chrétiens de Vienne, pour ne pas décevoir ni gâcher son *aura*. C'est ainsi

qu'il trouva opportun de manifester sa présence à la célébration de l'Épiphanie dans l'*ecclesia*, terme qui désignait alors la cathédrale. Le fait est rapporté par Ammien Marcellin ; il n'est pas anodin. C'est la première mention de cette fête en Occident, fête née en Orient, avant même que la célébration de la Nativité à la date du 25 décembre ne fût généralisée en Occident et exportée de là en Orient. Cette fête liturgique était alors moins une festivité commémorant les événements de l'enfance du Christ – l'adoration des Mages qui clôt le cycle de Noël – que la manifestation de la Lumière, celle de Jésus au monde, le début de son ministère inauguré par son baptême au Jourdain, puis les noces de Cana. Peut-être cette épiphanie exerçait-elle encore chez Julien un certain écho en lien avec ses conceptions philosophiques relatives à l'astre solaire ?

Quel était l'évêque qui présidait alors cette fête le 6 janvier 361 ? Appartenait-il à la hiérarchie orthodoxe ou arienne ? Deux noms extraits de la liste épiscopale sont éligibles : Paracodes et Florentius – pour lesquels nous sommes privés de détails biographiques (sauf la participation de Florentius à un concile à Valence treize ans plus tard).

* Pour la vie de Julien et une bibliographie récente voir Lucien Jerphagnon, *Julien dit l'Apostat*, Paris, Taillandier, 2008. Pour les témoignages transmis par Ammien Marcellin, voir Gérard Lucas, *Vienne dans les textes grecs et latins*, Lyon, 2016.

Informations

La vie de la Société

■ Assemblée générale

La prochaine Assemblée générale, pour l'année 2017, est fixée au lundi 5 mars 2018 à 17 h 30, au siège social de notre Société, 5 rue de la Table-Ronde.

■ Conférences

Par la Société des Amis de Vienne, en partenariat avec l'association lyonnaise GAROM et le musée de Saint-Romain-en-Gal – Vienne :

• *Au musée de Saint-Romain-en-Gal, samedi 3 février 2018 à 15 h 30*

« Zones portuaires Rhône/Saône à la lumière des nouvelles fouilles à Lyon-Vaise. » par Benjamin Clément.

Benjamin Clément : Archéodunum (responsable des fouilles de Sainte-Colombe 2016-2017) et chercheur associé au laboratoire ArAr, Lyon.

• *Au musée de Saint-Romain-en-Gal, samedi 17 mars 2018 à 15 h 30*

« Entre Rhône et Loire : voies et territoires entre Lyon et Roanne » par Romain Guichon.

Romain Guichon : archéologue et chercheur associé au laboratoire ArAr, Lyon.

Par la Société des Amis de Vienne :

• *A l'auditorium de la médiathèque du Trente, samedi 17 mars 2018 à 16 h 00 conférence sur d'Artagnan par Odile Bordaz*

Odile Bordaz, successivement conservatrice du musée d'Auch (Gers), conservatrice des tombeaux royaux de Saint-Denis, conservatrice au fort de Vincennes puis adjointe de Bruno Galland, ancien directeur scientifique des Archives Nationales.

■ Voyage

• *Voyage en Périgord* : Lascaux, Padirac, Sarlat, Collonges la Rouge, Rocamadour, abbaye de Cadouin, Domme, château de Castelnau, La Roche Gageac du 18 au 22 septembre 2018. Renseignements au 04 74 85 27 89 ou au 07 85 53 35 37.